

## Une deuxième vie pour les matériaux de démolition du PRU Planoise

28000 m3 de matériaux de déconstruction d'immeubles dans le cadre du PRU de Planoise vont être concassés et réutilisés en soubassement pour le futur chantier du Tram.

Dans le cadre du Programme de rénovation urbaine (PRU) de Planoise, deux ensembles immobiliers situés rue de Cologne et Avenue d'Ile de France, appartenant respectivement à Grand Besançon Habitat et à Habitat 25, ont été déconstruits durant l'été 2011. Suivant une méthode désormais éprouvée, la première étape a constitué en l'enlèvement et la séparation des différents types de matériaux sur l'immeuble en vue de leur recyclage. La déconstruction par grignotage a été ensuite réalisée durant l'été, les éléments métalliques les plus grossiers extraits également sur place. Afin de minimiser la gêne aux habitants et aux élèves des écoles et collèges proches, ces opérations ont été planifiées durant l'été, les chantiers ont également été arrosés pour limiter l'émission de poussières.

Aujourd'hui, c'est environ 28000 m3 de matériaux qui sont disponibles pour une deuxième vie, comme matériaux de forme pour la future plateforme du tramway. Ainsi dans un souci d'efficacité et de développement durable la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en accord avec la Ville de Besançon et les organismes concernés, va désormais concasser et trier les matériaux grossiers issus des démolitions pour en faire du remblai calibré 0 - 80 mm utilisable directement pour le futur chantier. L'immeuble de l'avenue d'Ile de France sera ainsi transformé et les déblais stockés sur le site des anciens terrains militaires de Brulard, en vue d'usages à proximité et sur le secteur Est du chantier de Tramway, tandis que les matériaux de la rue de Cologne seront eux traités et stockés sur le site du chantier du PRU entre la rue de Cologne et le Boulevard Allende pour un usage rapide sur l'Ouest du tracé.

L'opération permettra de réutiliser ces matériaux sur des chantiers très proches géographiquement et dans un laps de temps très court dès le début de l'année 2012, ce qui permettra de ne pas utiliser de matériaux neufs de carrière. Les sites choisis permettront également de limiter au maximum la gêne aux riverains, en réalisant les opérations de concassage hors des périodes scolaires. Le bilan écologique global de l'opération sera très favorable en limitant les déplacements et les transports de matériaux nécessaires.

### Contacts :

**Michel LOYAT** adjoint chargé de l'Urbanisme 06 70 55 22 24

**David MOUROT** directeur des espaces publics – DGST adjoint 03 81 61 50 03